

Communiqué de presse  
Paris, le 9 janvier 2024

## **La filière des énergies renouvelables électriques félicite Gabriel Attal et appelle le premier ministre à consolider la stratégie de déploiement des énergies renouvelables électriques en France**

**France Renouvelables salue la nomination de Gabriel Attal à la tête du gouvernement, une attribution qui coïncide avec la publication de l'avant-projet de loi relatif à la souveraineté énergétique, mais aussi avec l'approche d'importants temps forts politiques, aussi bien en France qu'en Europe.**

**Dans un contexte, encore rappelé lors de la COP 28, où il devient de plus en plus urgent d'organiser la sortie des énergies fossiles à travers notamment l'accélération de l'électrification des usages, France Renouvelables renouvelle sa volonté d'accompagner, à travers son expertise, les pouvoirs publics pour agir en ce sens – et ce, à la fois pour assurer la souveraineté énergétique de notre pays et pour préserver le pouvoir d'achat des Français ainsi que la compétitivité de nos entreprises.**

Alors que l'avant-projet de loi de souveraineté énergétique propose de traiter les énergies renouvelables à la marge, les travaux de RTE et de l'AIE sont clairs : à l'horizon de 15 ans, les énergies renouvelables, l'électrification des usages, l'efficacité énergétique, la sobriété et le maintien du parc nucléaire existant sont les seuls leviers pour garantir une sécurité d'approvisionnement au pays et nous mettre sur la trajectoire de la neutralité carbone. Sur l'ensemble de ces leviers, les objectifs doivent être clairs, ambitieux et en capacité de maintenir la France sur la voie de la réindustrialisation.

En ce sens, France Renouvelables rappelle que si la France veut rester en avance sur l'électrification des usages et veut préserver la maîtrise de son destin énergétique, elle doit mobiliser au maximum et dès maintenant, l'ensemble des énergies renouvelables électriques, dans une logique sans regret. Ces dernières ont démontré mondialement leur fiabilité, leur compétitivité et leur capacité à tendre vers la pilotabilité à travers notamment leur complémentarité et l'ajout de dispositifs de stockage.

**Anne-Catherine de Tourtier, présidente de France Renouvelables, déclare :** *« Le remaniement du gouvernement intervient à un moment crucial : la finalisation de la première ébauche du projet de loi relatif à la souveraineté énergétique – un texte qui, à ce stade, ne porte aucune part globale des ENR électriques dans le mix énergétique. Si la France veut être le premier grand pays à sortir des énergies fossiles, elle doit impérativement user de tous ses atouts, au premier rang desquels se place l'ensemble des énergies renouvelables électriques qui ont largement démontrés leur fiabilité et leur compétitivité et qui part leur complémentarité sont un atout pour le système électrique français et européen. La filière est impatiente de travailler aux côtés de Monsieur Gabriel Attal pour trouver le chemin politique qui permettra de sécuriser une part ambitieuse des ENR électriques dans le mix énergétique de demain, qui sera nettement plus électrique, du fait de l'électrification des usages, de la réindustrialisation de notre pays, de la protection des consommateurs et de la compétitivité des entreprises françaises ».*

### **A propos de France Renouvelables :**

France Renouvelables est l'association professionnelle qui représente, consolide et promeut, par une approche systémique, le développement des EnR électriques industrielles et des solutions de stockage et de flexibilité associées, permettant l'évolution de notre système électrique vers sa décarbonation, sa soutenabilité et sa compétitivité.

**Contact médias :**

**Agence Hopscotch**

Sarah El Adak – 06 60 22 12 05

[francerenouvelables@hopscotch.fr](mailto:francerenouvelables@hopscotch.fr)